

MISE à DISPOSITION DE COMPOST

Comment utiliser le compost ?

Il est issu du compostage de déchets verts et de biodéchets.

Du compost n'est pas du terreau, mais c'est un engrais naturel, qui doit être utilisé comme tel.

Utilisation: potager, parterre de fleurs, pelouse, pieds d'arbre, jardinières.

Pour semer: dans le cas d'une pelouse ou de plantes d'ornement, il est conseillé d'utiliser environ 1 à 2 L de compost au m². Mélanger ensuite jusqu'à 10-15 cm de profondeur.

Pour planter: les arbres et les arbustes pousseront d'autant mieux si vous mélangez 1 L de compost à la terre, dans le trou de plantation.

Pour les jardinières: 10 % de compost et 90 % de terre ordinaire. Pour les anciennes jardinières, mélanger 5 % de compost avec l'ancien terreau.

Pour entretenir: enfouir 1 L de compost par m².

Attention: ne plantez pas directement dans le compost.

Vous risquez de brûler vos plants.

Conseil: Apportez du compost tous les 2 ans à vos sols.

Astuce: mélanger votre marc de café et le thé directement à la terre, les vers adorent cela.

Ce compost vous est offert par le SYMIDEME

disponible sur la place de Verdun

Collecte des déchets

La collecte des déchets prévue le mardi 1er mai est avancée au samedi 28 avril

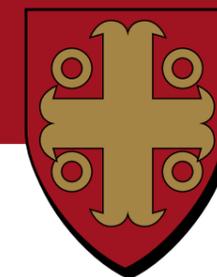


Il est rappelé que la dépose de nos poubelles doit se faire la veille des collectes du mardi.

Afin de laisser le libre accès de nos trottoirs, les poubelles doivent être rentrées dès la collecte.

Commune de Mouchin

Site de la mairie
www.mairie-mouchin.fr



Édition Avril 2018 / Info rapide

Le mot du Maire

Chères mouchinoises, chers mouchinois,

La mise en accessibilité de la mairie a débuté début décembre. Les différents corps de métiers se succèdent dans les délais impartis. Les travaux sont prévus jusqu'aux vacances d'été.

Le conseil municipal a délibéré en séance du 15 janvier 2018, pour rendre applicable notre Plan Local d'Urbanisme. Le PLU est consultable sur notre site mairie-mouchin.fr ou en mairie.

Une réunion publique s'est déroulée le vendredi 9 mars 2018 au Foyer Rural pour présenter le projet du lotissement qui sera aménagé comme suit : 17 lots libres, une dizaine de maisons plain-pied (locatifs sociaux) et la construction d'une micro-crèche. Pour plus de renseignements et recevoir un accompagnement dans vos démarches banques, constructeurs... vous pouvez contacter Alexandra Couteau de la société Foncifrance au 06 03 40 78 56.

Depuis septembre 2017, des animations sont proposées à la Médiathèque. Petits et grands ont pu participer et apprécier des moments privilégiés et de convivialité lors d'une lecture du conte Kamashibai, d'une après midi autour de la découverte des jeux de société, d'un cours de cuisine pour la chandeleur, d'une soirée Tarot... Au programme pour les mois qui se profilent: Atelier coiffure, nouvelle soirée tarot, après midi jeux de société, exposition de photos "Bookface" et de nombreuses autres activités vous attendront à la rentrée de septembre.

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une bonne lecture et vous dis à bientôt.

Christian Devaux, Votre Maire

Etat civil

Déclarations depuis le
12 décembre 2017

Naissances

Souhaitons la bienvenue à ...
nouveaux mouchinois

Automne GUIZARD née le 10 nov 2017,

Marcel BLAEVOET né le 14 déc 2017

Henri LE BOT né le 14 déc 2017

Louise DEHONDT née le 21 déc 2017

Lily FOUTRY née le 14 janvier 2018

Louise HAUTECEUR née le 6 mars 2018

Romy LAFAYE née le 14 mars 2018

Céleste DELANGRE née le 4 avril 2018

William DENNERY né le 11 avril 2018

Avis de décès

A la mémoire de

Monsieur BASILE Oreste

décédé le 27 décembre 2017,

Madame LECOUFFE

veuve CERULIS Paule

décédée le 20 janvier 2018,

Monsieur WAREIN Patrick

décédé le 13 février 2018,

Madame FICHELLE Marie

veuve DAUCHY

décédée le 20 février 2018,

Monsieur BLEUEZ Patrick

décédé le 28 mars 2018,

Monsieur BAERT Dominique

décédé le 29 mars 2018,

Monsieur COMBLE Henri

décédé le 16 avril 2018,

Noces d'Or

La municipalité fêtera les noces d'OR
de Monsieur et Madame
DEREGNAUCOURT-COCHETEUX

le 26 avril 2018.

Conseil municipal d'enfants

Nettoyer c'est bien, ne pas salir c'est encore mieux.



Voici une photo réelle
d'un mauvais tri,
trouvez les anomalies
sur la photo suivante.

FICHE N°2



Le village est plein de déchets ? Commencez à trier.



Pour éviter cela, je mets bien mes déchets
dans les containers,
je ne dépose rien à côté et
je ferme bien mes sacs de tri.

Photo A Photo B Photo C
cochez la bonne façon de faire.
Prochaine réponse sur la fiche 3

Videz vite, mais videz bien.



Lorsque je trie correctement, je respecte mon
environnement et le personnel dans son
travail de collecte de mes déchets.
Ici j'ai trié le verre, le papier, les déchets tout
venant, le vert et les sacs sont bien fermés.
L'espace dédié est plus joli que sur la
première photo.

Réponse sur l'anomalie de la fiche n°1 Juillet 2017 : L'enfant n'a pas de casque pour faire du vélo.

Informations municipales

Chasse aux œufs 2018



Petits et grands enfants se sont déployés
pour la collecte des œufs de Pâques
près de l'espace Alexandre Monnet



le samedi 31 mars
avec un temps relativement clément.